



COMITE DIRECTEUR DE LA LIGUE NATIONALE DE BASKETBALL

6 juin 2019

Etaient Présents : MM. BELLON, MERLIOT, BERAL, LEMASSON, DURST, BORG, LE BOUILLE, DEVOS, BORDONNEAU, MULLER, JEHANNO, SPAHIC, LEGNAME, RUIZ, RAIMBAULT, GOBILLOT

Etait Excusé : M. SY

En application de l'article 13 des statuts de la LNB, la présence de la moitié des membres du Comité Directeur est nécessaire pour que ses délibérations soient valables.

16 membres sur 17 sont présents.

Le Comité Directeur peut donc valablement délibérer, le quorum étant atteint.

Relevé de décisions

Le Comité Directeur vient d'être élu lors de l'AG élective de ce jour. Ce nouveau Comité Directeur se retire pour désigner en son sein un candidat à la Présidence de la LNB.

En tant que doyen du nouveau Comité Directeur, M. Jean-Marc JEHANNO ouvre la séance et émet un appel à candidature pour le poste de Président de la LNB.

Un seul candidat se présente : M. Alain BERAL

Conformément aux statuts le scrutin a lieu à bulletins secrets.

Résultat : 16 votes exprimés – 15 voix pour M. Alain BERAL – 1 voix contre

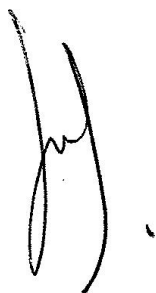
Le Comité Directeur décide à la majorité absolue (9 voix) des présents de proposer M. Alain BERAL au vote de l'Assemblée Générale.

M. Jean-Marc JEHANNO félicite M. BERAL et lui précise que son élection ne sera acquise qu'après le vote de l'Assemblée Générale suivant cette désignation.


M. BERAL remercie les membres du Comité Directeur de la confiance qui vient de lui être exprimée.

Les points à l'ordre du jour étant épuisés et plus personne ne demandant la parole, M. Jean-Marc JEHANNO remercie les participants pour la bonne tenue de la réunion et clôt les débats.

Par conséquent, le nouveau Comité Directeur de la LNB peut présenter M. Alain BERAL à l'Assemblée Générale de ce jour afin que celui-ci soit ratifié dans les fonctions de Président de la LNB.



**Le Doyen du Comité Directeur
Jean-Marc JEHANNO**



**Le Vice-Président
en Charge du Secrétariat Général
M. Paul MERLIOT**